L'OBLIGATION DE PURIFIER LES MOSQUÉES DE TOUTE INNOVATION

Publié par Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz. Publié dans L'innovation et ses gens

L'obligation de purifier les mosquées de toute innovation
Par l'éminent Cheikh, l'Imam Abdul'Aziz Ibn Abdillah Ibn Baz

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 01min 15

Question :
Je souhaite que vous orientiez les musulmans afin que leurs mosquées soient exemptes d'innovations, car j'ai lu que beaucoup de mosquées ne sont pas exemptes d'innovations.

Réponse :

Il est obligatoire pour les musulmans de purifier leurs mosquées de tout ce qu'Allah a interdit parmi les innovations et les péchés. Et il fait partie des innovations de construire des mosquées sur les tombes, d'enterrer un mort dans la mosquée, de mettre des pierres sur lesquelles on se prosterne comme le font certains chiites qui se prosternent dessus, de prononcer l'intention en disant : « j'ai l'intention d'accomplir telle ou telle prière ». Tout ceci fait partie des innovations desquelles il est obligatoire de purifier les mosquées. Et il n'est pas permis de prier dans un cimetière, ni dans une mosquée construite sur une tombe. Il est plutôt obligatoire de le détruire car c'est une chose blâmable, une innovation et un moyen menant au polythéisme.

[Fin de la réponse de l'éminent Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com

Source : binbaz.org.sa/fatwas/25957/توجيه-الى-المسلمين-ليزيلوا-البدع-التي-في-المسجد